

AU SOMMAIRE

CLIMAT DES AFFAIRES	2
SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE	4
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ	5
CHÔMAGE ET DEMANDEURS D'EMPLOI	10

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE



TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL

LES IDÉES À RETENIR DANS LA LOIRE :

Une amélioration de la santé financière des entreprises.

La poursuite de la hausse du salaire moyen par personne.

Une baisse de l'effectif salarié privé après cinq trimestres de croissance.

Trois secteurs sont particulièrement impactés : la construction, l'industrie et l'intérim.

Une diminution du taux de chômage après trois trimestres de stabilisation.

- 0,2% de l'effectif salarié privé dans la Loire (+0,5% en région) au 1^{er} trim. 2017 par rapport au 4^e trim. 2016

2 250€ brut par mois c'est le salaire moyen par personne dans la Loire au 1^{er} trim. 2017

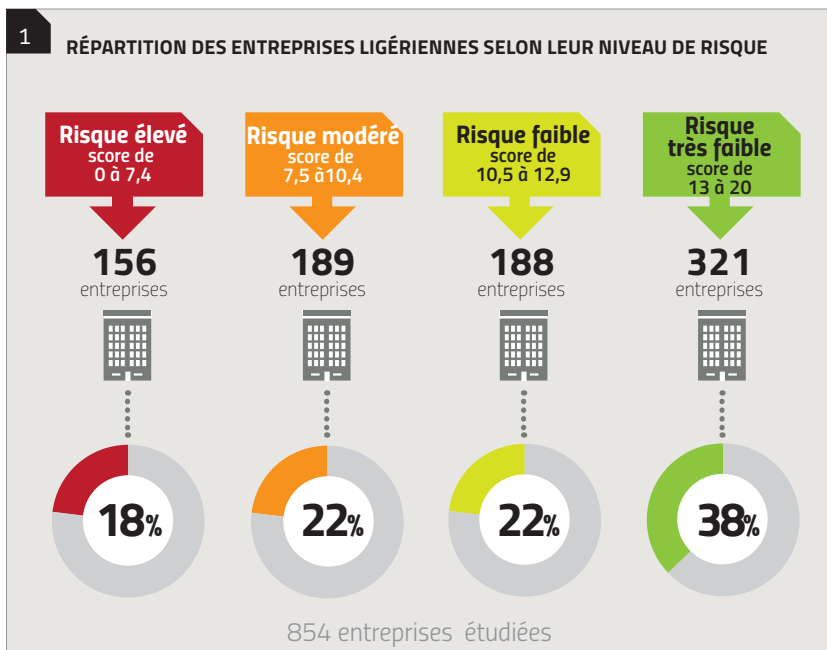
+ 0,9% du salaire moyen par personne dans la Loire (+0,7% en région) 1^{er} trim. 2017 par rapport au 4^e trim. 2016

9,4% de taux de chômage dans la Loire (8,3% en région) au 1^{er} trim. 2017, et une tendance à la baisse.

60% c'est la part d'entreprises ligériennes dont le score traduit un risque de défaillance assez faible à très faible

38 850 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A enregistrés à Pôle emploi dans la Loire, en hausse de 0,9% (-0,4% en région) au 1^{er} trim. 2017 par rapport au 4^e trim. 2016

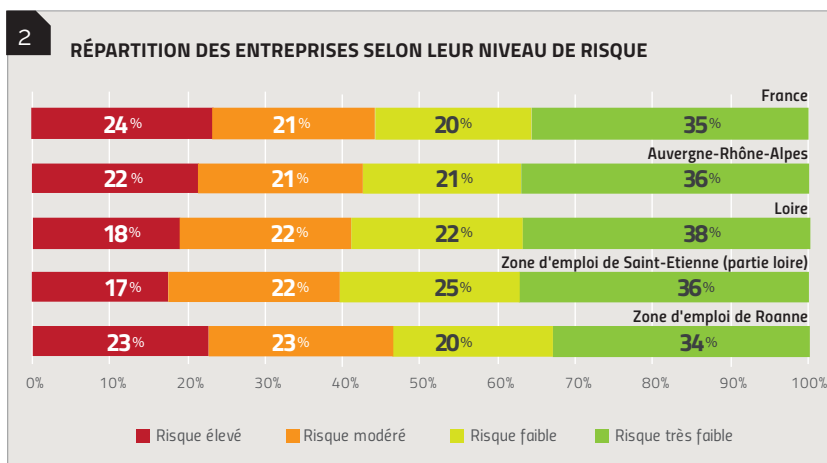
CLIMAT DES AFFAIRES



DANS LA LOIRE, 60% DES ENTREPRISES SONT NOTÉES FAVORABLEMENT, 18% TRÈS DÉFAVORABLEMENT

Sur les 854 entreprises ligériennes analysées : 60% ne présentent pas de risque, 22% présentent un risque modéré, 18% ont un risque de défaillance à 24 mois.

Près de 2 800 emplois dépendraient d'entreprises dont le risque de défaillance est très faible, 1250 emplois d'entreprises à risque élevé.



LA ZONE D'EMPLOI DE ROANNE PRÉSENTE LA PLUS FORTE PROPORTION D'ENTREPRISES À RISQUE ÉLEVÉ

Le département de la Loire affiche davantage d'entreprises notées très favorablement que la région et la France (38% des entreprises ont un risque très faible contre respectivement 36% et 35%). Dans la zone d'emploi de Roanne, 23% des entreprises sont considérées à risque élevé, contre 17% dans celle de Saint-Etienne.

Au 31 décembre 2016, la Loire répertoriait près de 20 390 établissements salariés privés. L'analyse du climat des affaires, représentative du tissu économique, porte sur près de 900 entreprises. Cette donnée est généralement fournie à la date d'édition du tableau de bord. Or, la Base Diane connaît actuellement une restructuration qui ne permet pas l'actualisation du score. La donnée date donc de juin 2017.

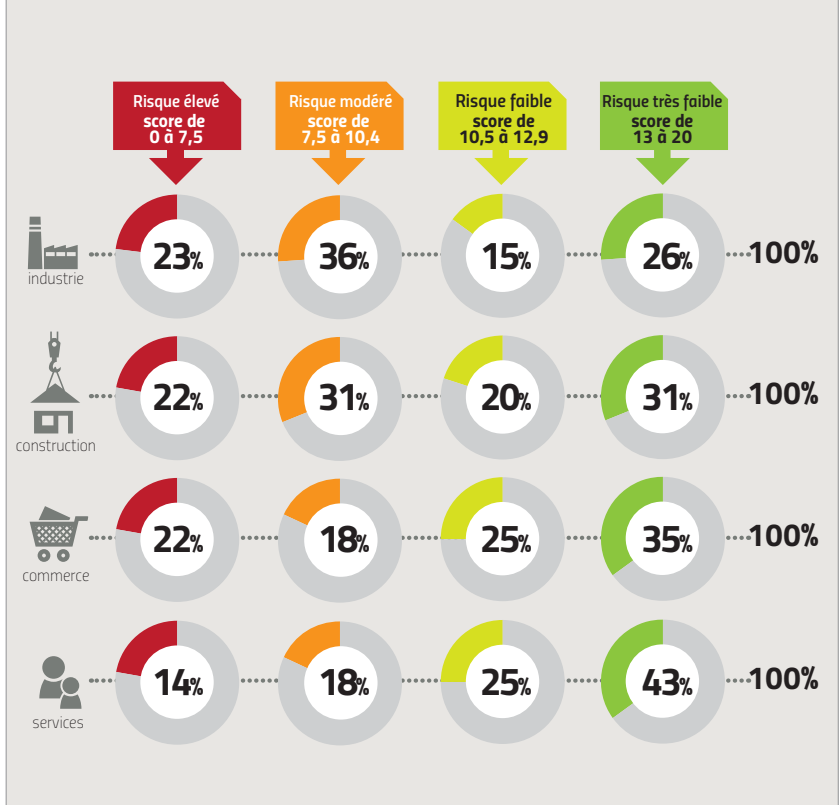
UN RISQUE PLUS ÉLEVÉ DANS L'INDUSTRIE ET PLUS FAIBLE DANS LES SERVICES

Deux secteurs à risque élevé : l'industrie et la construction (respectivement 23% et 22% des entreprises, 18% tous secteurs confondus) ;

Un secteur à risque très faible : les services (43%, 38% tous secteurs) ;

Un secteur à risque faible : le commerce (25%, 22% tous secteurs).

3 RÉPARTITION DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES SELON LEUR NIVEAU DE RISQUE ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

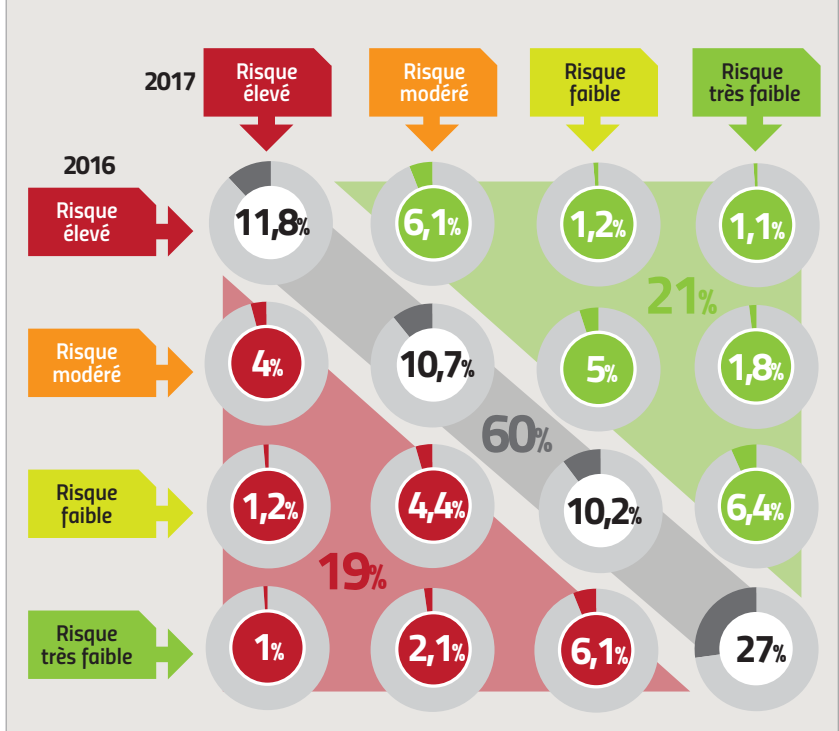


20% DES ENTREPRISES ONT AMÉLIORÉ LEUR SCORE PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE

En comparant la situation des entreprises du panel par rapport à leur score de 2016, on observe que 21% des entreprises ont enregistré une amélioration de leur score, 19% des entreprises ont vu leur score se dégrader.

Le solde des scores est de +2,8 points.

4 RÉPARTITION DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES SELON LA VARIATION DU SCORE SUR UN AN



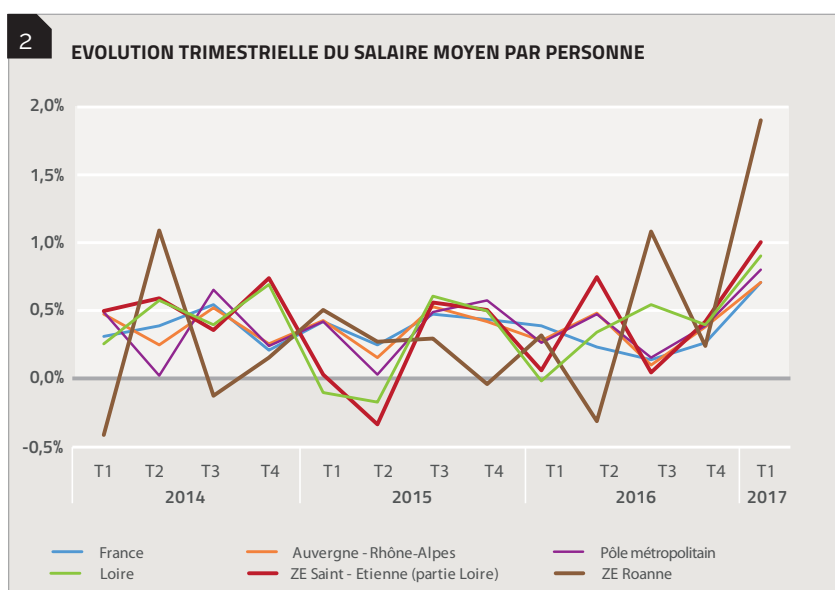
Aide à la lecture : 6,4% des entreprises qui présentent un risque très faible en 2017 étaient en situation de risque faible en 2016. Elles ont vu leur situation s'améliorer.

SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE

1	Niveau 2017 T1 (en €)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en €)	Evolution annuelle (en %)
France	2 552	0,7%	+17	1,3%
Auvergne- Rhône-Alpes	2 436	0,7%	+18	1,7%
Pôle métropolitain	2 562	0,8%	+20	1,8%
Loire	2 250	0,9%	+21	2,2%
Zone d'emploi de Roanne	2 129	1,9%	+39	2,9%
Zone d'emploi de Saint- Etienne	2 287	1,0%	+22	2,2%

UN SALAIRE EN DEÇÀ DU NIVEAU RÉGIONAL, NATIONAL ET DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Au 1^{er} trimestre 2017, le salaire moyen par tête s'élève à 2 250 € par mois dans la Loire, chiffre nettement inférieur au salaire moyen observé dans le Pôle métropolitain, en région et en France.



AUGMENTATION DU SALAIRE QUEL QUE SOIT LE TERRITOIRE

Le salaire moyen par personne de la zone d'emploi de Roanne est celui qui présente la plus forte croissance sur le 1^{er} trimestre 2017. Il reste modeste par rapport à celui des autres territoires.

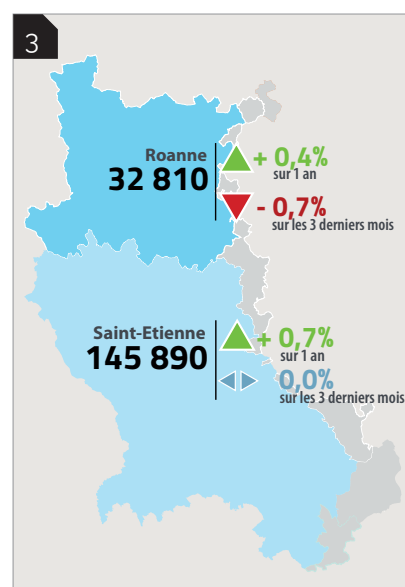
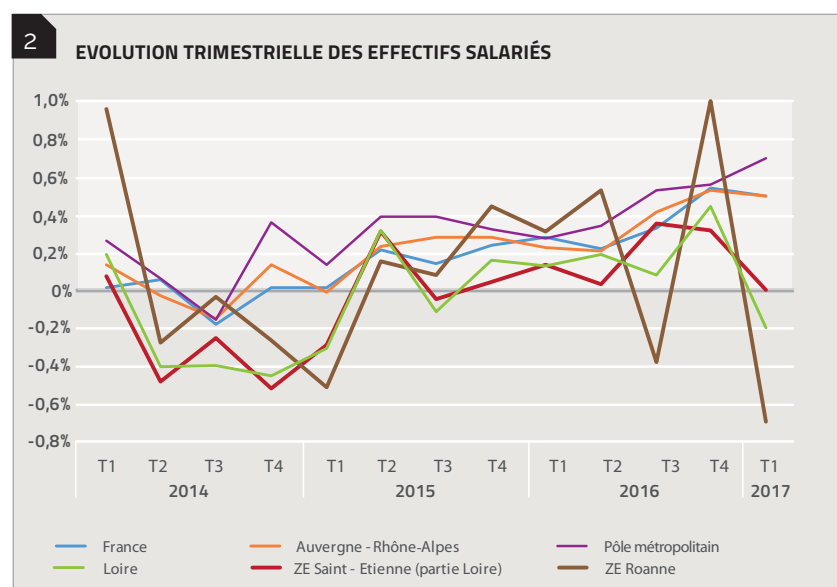
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ

1	Effectifs sal. 2017 T1 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	17 999 330	0,5%	81 160	1,5%
Auvergne- Rhône-Alpes	2 223 490	0,5%	11 180	1,7%
Pôle métropolitain	994 730	0,7%	6 650	2,1%
Loire	187 680	-0,2%	-315	0,5%
Zone d'emploi de Roanne	32 810	-0,7%	-235	0,4%
Zone d'emploi de Saint- Etienne	145 890	0,0%	-40	0,7%

DIMINUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS LA LOIRE

Au 1^{er} trimestre 2017, le nombre d'effectifs salariés diminue de 0,2% dans la Loire (315 salariés), il augmente aux niveaux régional et national (+0,5%) ainsi que dans le Pôle métropolitain (+0,7%).

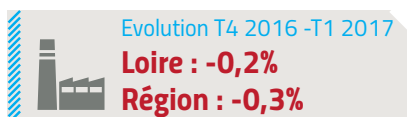
Alors que la zone d'emploi de Saint-Etienne connaît une stabilisation de ses effectifs salariés, celle de Roanne se distingue par une diminution très marquée (-0,7%).



CONSTRUCTION, INDUSTRIE ET INTÉRIM : 3 SECTEURS PARTICULIÈREMENT IMPACTÉS

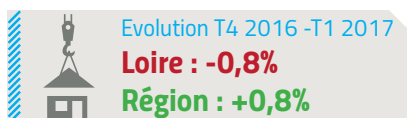
L'INDUSTRIE : RETOUR À LA PERTE D'EFFECTIFS

Après une hausse des effectifs industriels fin 2016, la Loire affiche une diminution au 1er trimestre 2017, perdant ainsi 90 postes. Des pertes de même ampleur sont identifiables en Auvergne-Rhône-Alpes et en France.



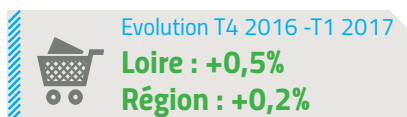
LA CONSTRUCTION : DES PERTES D'EFFECTIFS QUI S'ACCROISSENT

La construction ligérienne subit de nouvelles baisses d'effectifs au 1er trimestre 2017 (-130 postes) alors même que ce secteur gagne des postes aux niveaux régional et national.



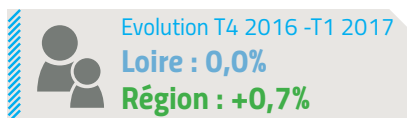
LE COMMERCE : UNE CROISSANCE DES EFFECTIFS QUI S'ACCROÏT

La Loire gagne de nombreux effectifs au 1er trimestre 2017 (+130 postes), une croissance plus importante qu'en Auvergne-Rhône-Alpes et en France (+0,2%).



LES SERVICES : UNE STABILISATION DES EFFECTIFS

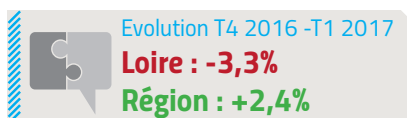
Après une légère hausse fin 2016, les effectifs des services ligériens se maintiennent au 1er trimestre 2017. Une situation qui contraste avec la croissance des effectifs des niveaux régionaux et nationaux.



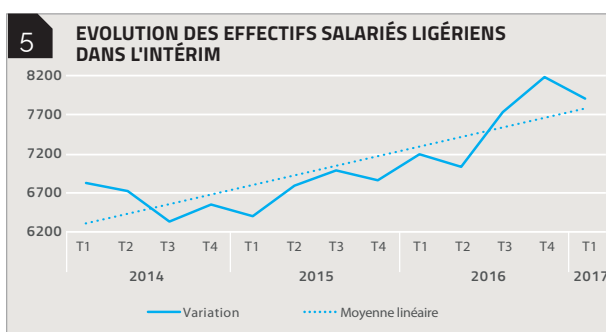
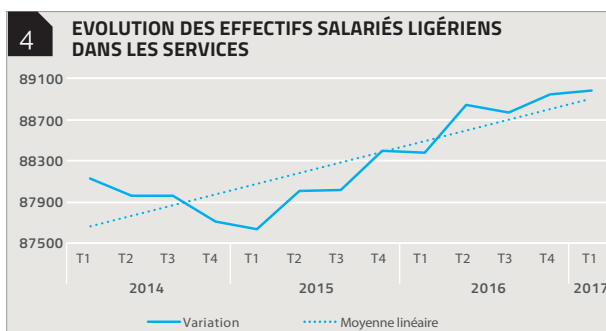
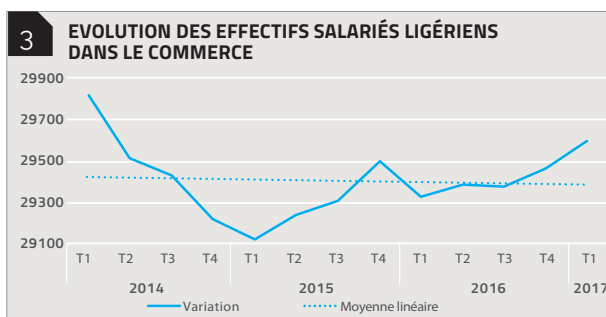
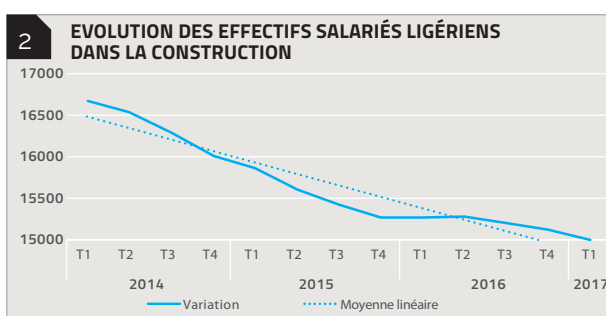
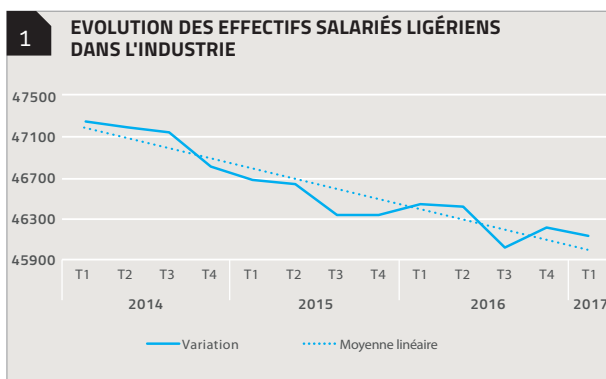
L'INTÉRIM : LA FIN D'UNE CROISSANCE DES EFFECTIFS

L'intérim constitue un bon indicateur de tendance. Ce sont les premiers contrats impactés en période économique moins favorable.

La Loire affiche une rupture de tendance dans la dynamique des effectifs intérimaires au 1er trimestre 2017, perdant ainsi 270 postes. L'intérim est en hausse en Auvergne-Rhône-Alpes et en France.



1, 2, 3, 4 et 5. graphiques : Source : Urssaf-Accoss (données CVS), traitement epures



CHÔMAGE

ET DEMANDEURS D'EMPLOI

1	DEFM 2017 T1 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	3 515 400	-0,4%	-14 200	-1,1%
Auvergne-Rhône-Alpes	385 740	-0,4%	-1 470	-1,2%
Pôle métropolitain	157 130	1,3%	1 980	-1,2%
Loire	38 850	0,9%	330	-1,9%
Zone d'emploi de Roanne	6 890	1,1%	70	-0,6%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	29 030	1,2%	330	-2,0%

HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOIS DANS LA LOIRE

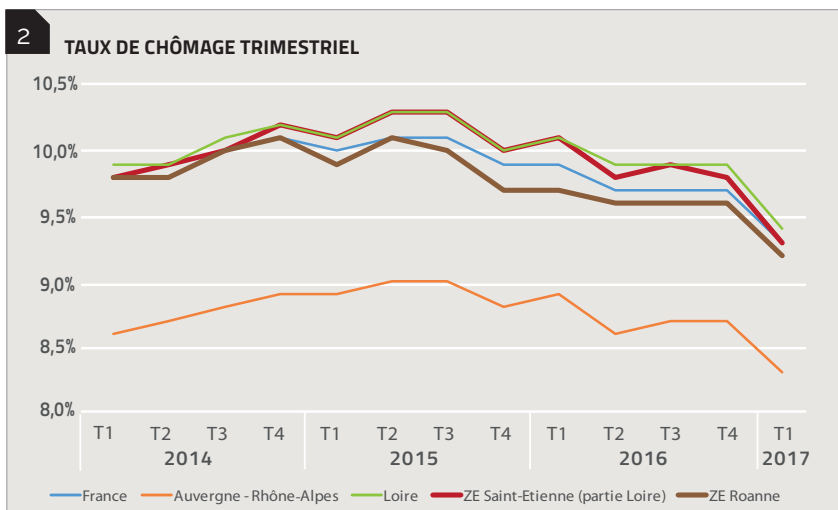
Au 1er trimestre 2017, la Loire compte près de 38 850 DEFM de catégorie A. Ce nombre augmente sur le dernier trimestre, tout comme dans le Pôle métropolitain, alors qu'il diminue aux niveaux régional et national.

DIMINUTION GÉNÉRALISÉE DU TAUX DE CHÔMAGE

Au 1^{er} trimestre 2017 et après trois trimestres consécutifs de stagnation, le taux de chômage de la Loire est en diminution (baisse de 0,5 point).

Alors que les taux de chômage des zones d'emplois de Saint-Etienne et de Roanne approchent les niveaux départemental et national (entre 9,2% et 9,4%), le taux de chômage régional est nettement inférieur (8,3%).

Au sein du Pôle métropolitain, le taux de chômage varie de 6,5% dans la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône à 9,3% dans celle de Saint-Etienne.



Evolution T4 2016 - T1 2017

Loire : -0,5 point
Région : -0,4 point

1. tableau : Source : STMAT (données brutes) traitement epures / 2. graphique : Source : INSEE (données CVS), traitement epures

GLOSSAIRE :

ACOSS : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

AFDCC : Association Française des Credit Managers et Conseils. C'est l'AFDCC qui a souhaité définir un score de santé financière des entreprises.

CVS : Corrigé des Variations Saisonnières

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

SMPT : Salaire Moyen Par Tête

T : Trimestre

URSSAF : Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales

ZE : Zone d'Emploi

LES PARTENAIRES :

Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Etienne ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire ; Communauté d'Agglomération Loire Forez ; Emplois Loire Observatoire ; Département de la Loire ; Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – Antenne de la Loire ; Forez Est ; Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ; Pôle Emploi de la Loire ; Pôle Métropolitain ; Saint-Etienne Métropole ; Schéma de COhérence Territoriale du Sud Loire ; Union de Recouvrement des cotisations de la Sécurité Sociale et d'allocations Familiales – Antenne Loire ; Université de Saint-Etienne.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES.

Le champ du secteur privé **AcoSS-Urssaf** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les salariés relevant du régime agricole. L'emploi salarié privé et la masse salariale sont renseignés dans les bordereaux de cotisations, substitués depuis mars 2015, par les déclarations sociales nominatives (DSN).

- **Effectif salarié** : nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat en cours le dernier jour de la période. Tous les salariés, à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un, indépendamment de la durée du travail. Cet effectif est mesuré chaque trimestre.

- **Salaires Moyens Par tête du trimestre** : rapport entre la masse salariale du trimestre et l'effectif moyen observé sur le trimestre.

- **Masse salariale** : montant total des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle correspond au salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature.

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent. De plus, la mise en œuvre progressive de la DSN, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, conduit aussi à des révisions durant la phase de montée en charge.

Demands d'Emploi en Fin de Mois : personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande au cours du dernier jour du mois et tenus de faire les actes positifs de recherche d'emploi. Catégorie A : DEFM n'ayant exercé aucune activité au cours du mois.

Taux de chômage localisé : rapport entre le nombre de chômeurs (Pôle emploi) à la population active estimée (à partir du dispositif d'estimations d'emplois localisées de l'INSEE). Le taux de chômage localisé est calculé par l'INSEE.

Score AFDCC : indicateur de la santé financière d'une entreprise proposé par le Bureau Van Dijk (base Diane). Il associe à la note une probabilité de défaillance. Ratios combinés : la rentabilité opérationnelle, l'impact financier, le fonds de roulement, la trésorerie nette, la capacité de financement, le poids des dettes fiscales et sociales. Seules les entreprises ayant publié leurs comptes pour l'année 2016 et dont le chiffre d'affaires est supérieur à 300k€ sont concernées.

Périmètre géographique : les données relatives à l'emploi et à la masse salariale n'étant pas disponibles à un niveau plus fin que la zone d'emploi dès lors qu'elles sont trimestrielles, les traitements à l'échelle du Pôle métropolitain correspondent au cumul des zones d'emploi de Saint-Etienne (partie ligérienne), Bourgoin-Jallieu, Vienne-Roussillon, Villefranche-sur-Saône et Lyon. Les données relatives au climat des affaires et aux DEFM correspondent aussi à la partie ligérienne de la zone d'emploi de Saint-Etienne. En revanche, le taux de chômage n'est disponible qu'à l'échelle globale de la zone d'emploi.



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, résitué dans les dynamiques régionales et nationales.

